



Communiqué de presse
Rennes, vendredi 9 décembre 2016

16^e Conférence bretonne de l'énergie **Une nouvelle dynamique pour la transition énergétique en Bretagne**

Le Préfet de région, Christophe Mirmand et le 1^{er} Vice-président du Conseil régional, Loïc Chesnais-Girard, ont réuni, ce vendredi 9 décembre, la 16^e Conférence bretonne de l'énergie. Cette conférence, qui devient la Conférence bretonne de la transition énergétique, a validé le lancement d'une nouvelle feuille de route pour renforcer la mobilisation de tous les acteurs et des territoires bretons. Elle a aussi été l'occasion de présenter la nouvelle démarche de COP régionale qui portera un projet fédérateur pour la transition écologique et énergétique de la Bretagne.

Dans le contexte de mise en œuvre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte et dans un cadre stratégique réaffirmé par l'accord mondial sur le climat issu de la COP 21 et la toute nouvelle Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, la 16^e Conférence bretonne de l'énergie (CBE) avait pour objectif de **donner un nouvel élan à la stratégie régionale** qui vise à faire de la Bretagne une région en pointe, dans les réponses apportées aux défis climatiques et énergétiques.

Pacte électrique breton : 15 % des besoins couverts par les ENR

Cette Conférence a tout d'abord permis de dresser le **bilan à mi-parcours du Pacte électrique breton mis en œuvre depuis 2010** et de souligner les réussites en matière de maîtrise de la demande en électricité, les actions déjà engagées sur la sécurisation de l'approvisionnement électrique (filet de sécurité, projet SMILE...) mais aussi les difficultés rencontrées pour développer les énergies renouvelables, en particulier l'éolien terrestre.

Malgré ces difficultés, la production d'énergie bretonne a permis de couvrir 15 % des besoins en 2015, contre 5 % seulement en 2005.

Ont également été mis en valeur les outils existants et les opportunités pour déployer la transition énergétique sur les territoires, comme les mécanismes de soutien aux énergies renouvelables, mais aussi **des dispositifs et réalisations qui concernent déjà de nombreux acteurs locaux et le grand public en Bretagne** : Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET), Territoires à Énergie Positive pour la croissance verte (TEPcv), Boucles Énergétiques Locales (BEL) et Plateformes Locales de Rénovation de l'Habitat (PLRH).

Accompagnement stratégique ou aides financières caractérisent ainsi le soutien de l'État, de la Région et de l'ADEME pour atteindre les objectifs ambitieux de la transition énergétique, en matière d'énergie renouvelables, de rénovation énergétique des logements et des bâtiments, de mobilité propre, d'économie circulaire ou de qualité de l'air.

Contacts presse :

Région Bretagne - Odile BRULEY ☎ 02.99.27.13.55 ou 06.76.87.49.57

Préfecture de Région - Morgane TIREL ☎ 02.99.02.11.81 ou Morgane MOULIN ☎ 02.99.02.11.83

p./2

Une COP régionale pour la transition écologique et énergétique de la Bretagne

Pour accélérer cette dynamique, un nouveau cycle de travail a été lancé au sein de **la nouvelle Conférence Bretonne de la Transition Énergétique**. L'instance associera un plus grand nombre d'acteurs, impliquera plus fortement les territoires et embrassera de nouveaux champs qui n'ont pas été approfondis à ce jour : biomasse, mobilités ou adaptation au changement climatique.

Une **nouvelle feuille de route** sera élaborée, en englobant des objectifs plus larges que l'énergie et en s'appuyant notamment sur le bilan du Schéma régional Climat, Air, Énergie en 2018.

83 % des Français soutiennent l'ensemble des grandes orientations contenues dans la loi pour la transition énergétique pour la croissance verte, promulguée en août 2015 (*sondage IFOP pour WWF - novembre 2016*). Il s'agit donc de **transformer ce soutien en engagements et en réalisations, en mobilisant tous les acteurs et l'ensemble de la société civile**, à l'image de ce qui a pu être réalisé lors de la COP 21.

Jean-Yves Le Drian, président du Conseil régional, a donc souhaité **engager la Bretagne dans une COP régionale** pour la transition écologique et énergétique de l'ensemble du territoire. Tous les acteurs de l'énergie, de la biodiversité, de l'eau ou encore de l'économie circulaire sont invités à y participer et à s'engager pour concrétiser cette mobilisation de grande ampleur au niveau régional. L'État a décidé de s'inscrire dans ce mouvement régional.

Tous les membres de la Conférence Bretonne de la Transition Énergétique (CBTE) ont ainsi été invités à participer à un premier **carrefour des transitions** réunissant tous les acteurs bretons, le **jeudi 9 mars 2017**.

L'ensemble des présentations de la CBE sera disponible sur le site régional dédié à l'énergie :

www.plan-eco-energie-bretagne.fr

à retrouver également sur les sites internet de :

La DREAL Bretagne : www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr

la Région Bretagne : www.bretagne.bzh